

CONSEIL D'ÉCOLE DU MERCREDI 20 JUIN 2018

COMPTE-RENDU

Les membres du conseil d'école se sont réunis à la demande de M. BOURGOIN, directeur de l'école maternelle DEBELLE de VOREPPE et président du conseil d'école.

Étaient présents : Mme BERGER, responsable du temps périscolaire, Mme BERTOLINO, enseignante des PS-MS, M. BOURGOIN, directeur de l'école et enseignant des GS, Mme DEVEAUX, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, Mme FONTAINE, enseignante des PS-MS, Mme GILLE, DDEN, Mme MOURET, représentante des parents d'élèves, M. MOURET, représentant des parents d'élèves, Mme RAGAZZONI, représentante des parents d'élèves, Mme TORRES, enseignante des PS.

Étaient excusés : M. HELAY-GIRARD, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme PALAS, enseignante des GS, M. PRASIL, titulaire remplaçant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE A 18h00

1. EFFECTIFS ET RÉPARTITION POUR LA RENTRÉE 2018-2019

1.1 Les effectifs

	TPS	PS	MS	GS	Total
2017 2018	2	43	32	44	120
2018 2019	0	27	40	28	95

Les effectifs sont en baisse pour l'an prochain. Entre cette année et l'année prochaine, l'école a perdu 25 élèves. 44 grandes sections quittent l'école le CP alors que 27 petites sections l'intègrent. A cette différence de 17 élèves s'ajoutent 7 départs pour cause de déménagement. Enfin, 1 élève passe de la moyenne section au CP.

La mairie précise que les logements nouvellement construits dans le secteur de l'école sont essentiellement occupés par des seniors.

1.2 L'évolution des effectifs et des classes

	09.10	09.11	09.12	09.13	09.14	09.15	09.16	11.17	09.18
Élèves	132	130	134	132	118	124	124	116	95
Classes	5	5	5	5	5	5	5	4	4
Moyenne	26,4	26	26,8	26,4	23,6	24,8	24,8	29	23,75

La moyenne d'élèves par classe pour l'an prochain sera de 23,75 élèves. Les classes fonctionneront avec de petits effectifs.

Il n'y a pas de fermeture de classe prévue pour l'an prochain. Néanmoins, nous nous approchons des seuils de fermeture.

1.3 La répartition des élèves, des ATSEM et des enseignants

Classe	PS	MS	MS GS	GS
Élèves	27	23	22	23
Enseignants	Mme TORRES	Mme BERTOLINO	Mme FONTAINE	M. BOURGOIN
ATSEM	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>

Cette répartition pourrait être amenée à évoluer en fonction d'éventuels mouvements estivaux.

Le conseil d'école demande à la mairie de bien vouloir reconduire pour l'an prochain la personne affectée à la sieste pendant la pause déjeuner des ATSEM.

Depuis le conseil d'école, la mairie nous a communiqué les affectations des ATSEM. Mme Imen GOURMI quitte l'école et est remplacée par Mme Mélanie Milanèse.

2. BILAN ET PERSPECTIVES DU PROJET D'ECOLE

2.1 Améliorer les relations entre l'école et les familles

Cette année, les enseignants ont mis en place un *classeur des réussites* pour rendre compte aux familles des progrès de leurs enfants. Cet outil doit aussi permettre de valoriser les réussites des élèves.

Les enseignants, en majorité, ont trouvé que cet outil leur demandait une trop grande quantité de travail et qu'il ne permet pas de montrer clairement les progrès des élèves. Ils regrettent que cette gestion lourde ne leur permette pas d'utiliser ce classeur en classe avec leurs élèves.

Les parents d'élèves s'en sont montrés plutôt satisfaits. Ils ont notamment noté que les pictogrammes permettaient de mieux comprendre les acquisitions de leur enfant.

Une réflexion à la suite à donner à cet outil est en cours.

2.2 Améliorer les résultats des élèves

Les enseignants ont mis en place une action commune ayant pour objectif de renforcer du langage oral des élèves. En collaboration avec l'association des Arts du récit, six ateliers ont été proposés aux quatre classes au cours du mois de juin. Ce projet s'est conclu par quatre spectacles dont le thème général était *La soupe au caillou*.

De manière unanime, le conseil d'école a salué ce projet et s'est satisfait du déroulement des quatre spectacles. Le partage avec les familles a été un moment très convivial.

Le conseil a conclu que l'objectif donné avait été atteint.

Néanmoins, le conseil a relevé que la forme des interventions à savoir une même tâche réalisée en même temps par l'ensemble des élèves ne permettait pas à tous les élèves de s'investir entièrement dans l'activité.

Les enseignants ont aussi émis un doute sur leur capacité à financer ce type de projet dans la durée. Cette intervention est revenue à 30 euros par élève. Cette somme a été financée à hauteur de 23 euros par élève par le crédit mairie destiné au projet pédagogique. Le reste a été financé grâce au solde de la coopérative scolaire de la classe fermée l'an dernier.

L'idée de conserver une semaine des contes l'an prochain semblait acquise. La forme des interventions devrait, elle, évoluer. Les enseignants pensent solliciter l'association Les Griottes.

3. COORDONNER L'ACTION DU SCOLAIRE ET DU PERISCOLAIRE

Lors de notre dernière réunion, le conseil d'école a exprimé son souhait de voir les actions scolaires et périscolaires (cantine et garderie) se coordonner.

La mairie, la MJC et les enseignants ont convenu de préparer la rentrée ensemble lors d'une même réunion avant la rentrée des classes. Y seront travaillé : la sécurité des usagers de l'école, la santé des élèves et l'utilisation des locaux. Dans un second temps, il est prévu de coordonner les actions éducatives.

Ensuite, les membres du conseil ont constaté à regret que la qualité du service périscolaire avait diminué.

Mme DEVEAUX a expliqué que ces difficultés étaient dues notamment au passage à 4 jours et demi de classe par semaine. Les parents d'élèves ont fait remarquer que les activités périscolaires étaient satisfaisantes les quatre premiers mois de l'année alors que le rythme scolaire était de 4 jours et demi.

Pour eux, les difficultés sont survenues depuis que la mairie a délégué à la MJC de Voreppe l'organisation des activités périscolaires au mois janvier.

Premièrement, ils regrettent que ce changement ait eu lieu en milieu d'année scolaire et que la MJC de Voreppe n'ait pas eu le temps de préparer correctement la reprise de cette compétence.

Ils regrettent également que les ATSEM qui connaissent très bien les enfants ne s'occupent plus d'eux pendant les temps périscolaires. Un parent remarque à regret que « *les personnes qui faisaient le ménage s'occupent maintenant des enfants alors que celles qui s'occupaient des enfants font maintenant le ménage* ».

Les enseignants ont approuvé ce constat. Ils ont ajouté que ce changement avait augmenté le nombre d'adultes intervenant auprès des élèves et que ce grand nombre rendait difficile la cohérence de l'action éducative.

Ils ont aussi regretté l'organisation très verticale qu'induit cette délégation de service. Ils dénombrent trois responsables du temps périscolaire alors qu'aucun d'entre eux n'a été présent au quotidien à l'école depuis le mois de janvier.

Les parents font remarquer qu'à cela s'ajoute un responsable de la cantine. Ce nombre de responsables est aussi une difficulté pour les familles pour échanger des informations.

La MJC a enfin répondu que ces difficultés étaient connues et qu'elle travaillait à des réponses adaptées pour la rentrée prochaine. La réunion de pré-rentrée avec la mairie et les enseignants en est une première.

4. PLAN DE MISE EN SECURITE

En collaboration avec la mairie, les enseignants ont souhaité faire évoluer leur PPMS.

Les zones de confinement seront donc les quatre classes. Chaque élève sera confiné dans sa classe. La cellule de crise sera installée dans le bureau de la direction. Le directeur aidera à la coordination des secours et l'ATSEM des grandes sections prendra en charge la classe du directeur s'il doit quitter de sa classe.

La mairie et les enseignants travaillent à une remise à jour des malles PPMS pour la rentrée prochaine.

Enfin, le reste des procédures de mise en sécurité fonctionne bien à l'exception de l'alerte attentat-intrusion. A ce jour, ni la mairie, ni les enseignants, ni l'Inspection n'a de solution pour qu'un enseignant puisse avertir ses collègues en cas d'intrusion.

5. PROJETS DE CLASSE

Natation des Grandes Sections

Les enseignants ont fait un constat positif de la progression de leurs élèves. Ils ont remercié les nombreux parents-accompagnateurs qui ont grandement participé à la réussite de ce projet.

Ils ont néanmoins regretté l'absence d'un deuxième maître-nageur comme prévu initialement et ils ont redit l'importance de celui-ci.

Enfin, ils ont exprimé le souhait de voir leur créneau changer.

A l'heure où nous rédigeons ce compte-rendu, nous savons que les séances de natation auront désormais lieu le mardi après-midi à partir du mardi 01 avril 2019.

Prix de la citoyenneté

Les classes de MS-GS et GS ont participé au prix de la citoyenneté organisé par les DDEN. Le thème est Mon école dans le Monde.

Ils ont obtenu les troisième prix des écoles maternelles de l'Isère.

6. LIAISONS

Les enseignants informent le conseil que des enfants de la crèche de Voreppe intégrant l'une des écoles de Voreppe à la rentrée sont accueillis dans les classes de PS-MS, de MS-GS et de GS pour découvrir notre école. Ces visites ont lieu les mercredis de juin.

Une réunion d'information à destination des futures PS aura eu lieu le lundi 25 juin.

A l'heure où nous rédigeons ce compte-rendu, cette réunion a eu lieu et les enseignants réfléchissent à changer la forme de ce rendez-vous pour l'année prochaine.

Enfin, les élèves de GS seront accueillis dans leur future classe de CP le jeudi 05 juillet.

7. SUIVI DES ACTIONS ENGAGÉES APRÈS LE 2^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE

Les parents d'élèves estiment que les difficultés qu'ils avaient mis en avant au deuxième conseil d'école concernant le ménage n'ont pas été réglées. Les sols sont encore régulièrement mouillés à l'arrivée des familles.

Les enseignants ont aussi soulevé le problème du ménage dans les classes (une fois par semaine, tapis non aspirés...)

8. GRAND MÉNAGE, TRAVAUX DE L'ÉTÉ ET RESTRUCTURATION DU GROUPE DEBELLE

La mairie informe le conseil que la classe des GS sera repeinte durant l'été.

Elle demande également à ce que la cave soit rangée.

Enfin, Mme DEVEAUX présente l'un des projets de restructuration du groupe scolaire Debelle. Celui-ci prévoit :

. de reconstruire entièrement l'école maternelle à la place qu'elle occupe aujourd'hui,

- . le bâtiment comporterait six classes réparties sur deux étages,
- . l'entrée de l'école se ferait par l'avenue Chapays,
- . les travaux commenceraient à la fin de l'année scolaire 2019-2020,
- . le coût de l'ensemble du projet (maternelle-élémentaire) s'élèverait à 11 millions d'euros.

FIN DE LA SÉANCE A 20H40